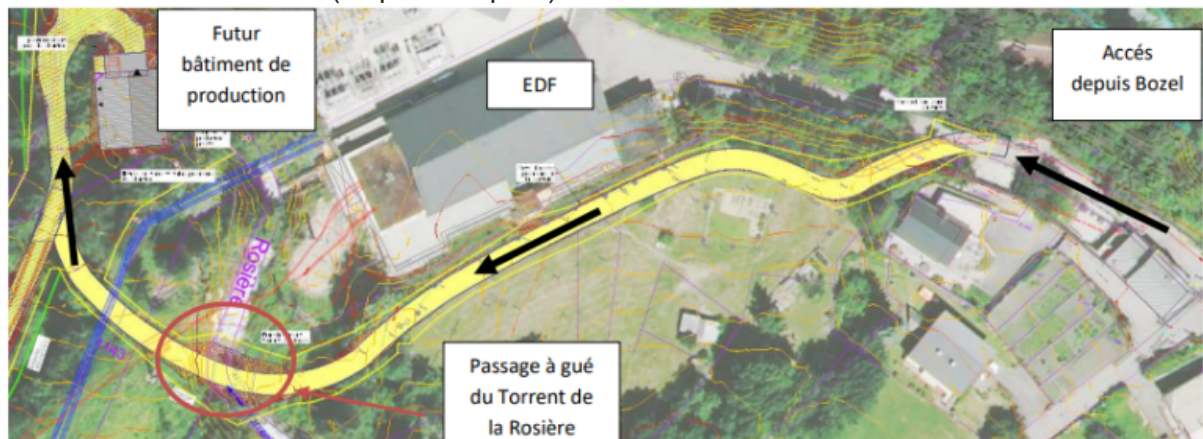


À la suite des observations formulées lors de cette première permanence publique ainsi que d'un entretien téléphonique de ce jour avec M. BERRARD (DGS), en copie de mon message, **je souhaite préciser qu'aucune circulation dans le hameau du Fay/Grenier n'est prévue durant la phase de chantier.**

La construction du bâtiment de production nécessite l'acheminement de matériels lourds, tant pour la réalisation de la partie basse de la conduite que pour celle du bâtiment et de ses équipements. Plusieurs solutions d'accès ont été étudiées. La solution retenue consiste en la création d'une piste de chantier provisoire longeant la centrale EDF, accessible depuis le pont du hameau des Moulins franchissant le Doron de Bozel. Cet itinéraire présente l'avantage d'éviter toute coactivité avec les habitants des hameaux riverains, de garantir leur sécurité et de limiter les risques liés à des accès complexes ou potentiellement dangereux. Le franchissement du torrent de la Rosière sera assuré par un passage à gué submersible, constitué de deux buses (cf. plan ci-après)



En phase d'exploitation, l'utilisation de la piste existante depuis le hameau du Fay est envisagée. La circulation restera très limitée et se résumera en moyenne à un passage hebdomadaire d'un véhicule léger de type 4x4 pour les besoins d'exploitation et de maintenance.